

LES FORMES « CONTINGENTES » EN ÉGYPTIEN ANCIEN : UNE CATÉGORISATION EN QUESTION

Depuis l'article de L. Depuydt paru en 1989¹, on rassemble traditionnellement sous l'appellation de « formes contingentes »² les paradigmes *sdm.hr.f*, *sdm.k3.f* et *sdm.in.f* de l'égyptien classique. Ce regroupement catégoriel pose question à trois niveaux :

- d'un point de vue terminologique, le recours au mot « contingence » pour renvoyer au « fait de dépendre d'une condition »³ semble inapproprié ;
- d'un point de vue méthodologique, le processus analogique en œuvre dans la catégorisation telle qu'opérée par L. Depuydt me paraît hasardeux⁴. En effet, l'existence de similarités indéniables entre les trois formes (formation morphologique, caractère séquentiel, certains emplois) n'autorise pas à postuler une identité des valeurs premières de la *sdm.hr.f*, *sdm.k3.f* et *sdm.in.f* ;
- d'un point de vue strictement linguistique, une telle catégorie constituerait, à ma connaissance, un véritable hapax typologique. Or, la catégorisation des phénomènes linguistiques, loin d'être anodine, conditionne de manière décisive la manière dont une langue est comprise et interprétée⁵. La linguistique égyptienne, en tant que linguistique appliquée, ne peut pas fonctionner en vase clos, et se doit de tenir compte des catégories délimitées par la sémantique et étudiées au niveau de la linguistique générale.

Dans la présente contribution, j'entends montrer que les trois « formes contingentes » possèdent des valeurs fondamentalement différentes. Pour ce faire, je commencerai par critiquer la dénomination « contingence » ; cette réflexion me permettra de mettre en place divers concepts qui, nés dans le domaine de la logique, ont été récupérés et enrichis par la linguistique dans le cadre de l'étude de la modalité. Je montrerai ensuite que la valeur fondamentale de la *sdm.hr.f* est en réalité l'indice d'une forme originellement modale. Cette interprétation me donnera la possibilité de proposer une explication à l'évolution de cette forme vers l'expression d'une valeur gnomique, habituelle ou aoristique. Je poursuivrai par l'étude de la *sdm.k3.f*, forme possédant une grande force corrélatrice ; elle véhicule une séquentialité future (non actuelle) qui, en contexte, peut évoluer vers l'expression du résultatif. Je terminerai par quelques remarques sur la *sdm.in.f*

¹ *The Contingent Tenses of Egyptian*, p. 1-27. Dans la mesure où les idées défendues dans cet article sont reprises dans *Conjunction, Contiguity, Contingency* (p. 201-255), je me contenterai désormais de renvoyer à cet ouvrage.

² L'appellation française « temps conditionnels » que propose l'auteur (*Conjunction, Contiguity, Contingency*, p. 249 et 253 n. 70 ; dans le sens « dont la nature ou l'existence sont soumises à certaines conditions ») ne semble pas s'être imposée dans la littérature francophone.

³ *Conjunction, Contiguity, Contingency*, p. 201.

⁴ Sur les risques épistémologiques d'une application du principe de similitude (propre aux développements analogiques) en égyptologie, voir la critique que M. Collier formule à l'encontre de certaines dérivées de la « *Standardtheorie* » dans *Grounding, Cognition and Metaphor in the Grammar of Middle Egyptian*, p. 58-59.

⁵ Sur l'importance de nos catégorisations du réel, voir la brillante introduction de G. Lakoff (*Women, Fire and Dangerous Things*, p. 5-11) : « *Categorization is not a matter to be taken lightly. There is nothing more basic than categorization to our thought, perception, action, and speech* » (p. 5).

en tant que forme séquentielle dans la narration avant de conclure en récupérant le concept de contingence en vue de la caractérisation des situations et états contingents.

A. DE LA CONTINGENCE À LA MODALITÉ

L. Depuydt comprend le terme « *contingency* » comme « *the property of being dependent upon conditions* »⁶. Ce sens particulier ne doit toutefois pas faire oublier que, dans son acception première (philosophique), ce substantif désigne — aussi bien en français qu'en anglais — « la manière d'être d'une réalité susceptible de ne pas être »⁷, et de là l'idée d'éventualité. Cette dénomination possède le mérite de nous introduire dans un domaine notionnel qui permet, me semble-t-il, de rendre compte de la variété des emplois de la *sdm.hr.f*, celui de la modalité. Il me faut m'y attarder quelque peu pour les besoins de l'exposé⁸.

1. Origine et développement du concept de modalité

En complément à sa théorie sur les propositions pures (ou assertoriques) et à la syllogistique construite pour elles, Aristote développa la première réflexion⁹ sur les jugements « modaux » et les syllogismes afférents¹⁰. Chez le Stagyrite, toute proposition modale est définie comme contenant soit le terme « nécessaire », soit le terme « possible » — ou un de leurs synonymes. Cela implique la création de deux opérateurs logiques : « il est nécessaire que p » ($\Box p$) et « il est possible que p » ($\Diamond p$). C'est à partir de ces deux foncteurs que sont définis l'impossible ($\sim \Diamond p$ ou $\Box \sim p$) et le contingent ($\Diamond \sim p$ ou $\sim \Box \sim p$). Ces quatre notions sont organisées dans un carré des oppositions¹¹. Il s'agit des modalités dites « **aléthiques** » qui caractérise la vérité d'une proposition dans son ensemble.

C'est à G. H. von Wright, bien plus tard, que revient le mérite d'avoir fait porter les opérateurs de possibilité et de nécessité non plus sur toute une proposition, mais sur l'accomplissement d'un acte¹². Il y a donc un changement de niveau : on passe de « il fait nécessairement comme cela » à « il doit faire comme cela ». Il s'agit de ce qu'il nomme les modalités du « *can do* »¹³. Cette catégorie des modalités dites « **déontiques** », sera décrite au

⁶ *Conjunction, Contiguity, Contingency*, p. 201-207. Je suppose que l'auteur donne ce sens particulier au substantif en raison de l'expression « *to be contingent upon something* ».

⁷ www *Trésor de la Langue Française*, s.v. contingence.

⁸ Je me limiterai à donner un aperçu des notions qui seront directement utiles dans cet article ; en effet, le mode et la modalité en égyptien ainsi que les modèles théoriques qui prévalent dans l'analyse de ce domaine font l'objet d'un article à paraître dans *LingAeg* 13 ; je me permets de renvoyer le lecteur à cet exposé complet.

⁹ Il semble que nous ne possédions pas de textes plus anciens sur le sujet. Cf. e.g. Gilberte PIÉRAUT-LE BONNIEC, *Le raisonnement modal*, p. 20 ; J.-L. GARDIÈS, *Essai sur la logique des modalités*, p. 28 ; Nicole LE QUERLER, *Typologie des modalités*, p. 36.

¹⁰ L'apparition de la notion va de pair avec la mise en place d'un arsenal de concepts destinés à analyser le réel. Sur les jugements modaux, voir ARSTT., *Premiers analytiques*, I, 3 et 13 ; *De Interpretatione*, 12-13 ; en ce qui concerne les syllogismes modaux, voir *Pr. An.*, 8-22.

¹¹ Ils seront plus tard intégrés dans le carré des oppositions dit « d'Apulée ». Cf. en égyptologie l'organisation des négations dans un carré des oppositions sémantiques par A. Loprieno (*Topics in Egyptian Negations*, p. 219-222).

¹² Voir l'introduction de *An Essay in Modal Logic*.

¹³ Cette appellation est reprise en égyptologie par J. ČERNÝ & Sarah I. GROLL, *LEG*, p. 316-318.

moyen du même moule que l'aléthique par les logiciens. Ils la représentent sur un carré dont les coins sont constitués par l'obligation, l'interdiction, la permission et l'indifférence.

2. Appropriation de la modalité par la linguistique

L'intégration du domaine notionnel de la modalité dans la réflexion linguistique n'est pas sans poser plusieurs problèmes. Cependant, en forçant à peine le trait, on peut dire que ceux-là se ramènent très souvent à un point crucial : la logique ne s'occupe que d'une seule et unique vérité, tandis que la linguistique se préoccupe d'une infinité de vérités (et d'incertitudes), celles que les locuteurs laissent transparaître dans leurs énoncés. Cela pose donc la question de la relation entre modalité et subjectivité¹⁴.

C'est ainsi que, en linguistique, la modalité est habituellement définie comme l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé¹⁵. Or, il existe toute une série d'« attitudes » ou d'évaluations personnelles de natures bien différentes, qui sont marquées dans l'énoncé par le recours à des subjectivèmes. Ainsi, tout subjectivème marque l'existence d'une évaluation qui peut relever de deux grands domaines : la catégorie **axiologique** ou appréciative et la catégorie **modale** *stricto sensu*¹⁶.

Dans la première, le locuteur ne s'avoue qu'implicitement, en recourant à des lexèmes axiologiques, c'est-à-dire qui entretiennent un rapport avec le bon ou le mauvais (ex. « c'est bien que tu t'en charges »). Profondément subjective, cette catégorie est liée à une expérience purement individuelle du monde ; elle constitue avant tout un jugement de valeur.

La seconde catégorie se définit en termes de vérité, de nécessité, de probabilité, de possibilité et de fausseté. Jugement objectivant du locuteur, son expression provient d'un univers de références constitué par la connaissance que le locuteur possède du monde, en ce compris lui-même (ex. « à cette heure, il est peut-être rentré chez lui »). Comme on peut le constater, cette catégorie est le pendant linguistique exact de la modalité aléthique des logiciens ; il s'agit de la modalité **épistémique**.

3. Les deux grands domaines de la modalité

Au terme de ce trop rapide survol de la notion, on peut constater que deux pôles majeurs se dégagent dans l'analyse de la **catégorie sémantique** de la modalité en linguistique : l'épistémique et le déontique. Il s'agit de deux catégories unies par le fait que le locuteur peut y prendre en compte un **facteur modal** de nécessité ou de possibilité, mais elles ne sont pas pour autant équivalentes. Dans la catégorie de l'épistémique, le locuteur veut construire une représentation la plus exacte

¹⁴ Ch. Bally — grand introducteur de la modalité dans la réflexion linguistique et pour qui elle constitue « la pièce maîtresse de la phrase, celle sans laquelle il n'y a pas de phrase. [...] La modalité est l'âme de la phrase » (*Linguistique générale et linguistique française*, p. 36) — a donné au terme « modalité » une acception extrêmement large, et celui-ci s'est répandu comme tel dans les théories énonciatives, si bien que l'on en est arrivé à nommer de la même manière toute une série de réalités linguistiques pourtant bien différentes (voir en particulier Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation*, p. 132).

¹⁵ Voir par exemple Nicole LE QUERLER, *Typologie des modalités*, p. 61.

¹⁶ Cette opposition ainsi que les termes qui la composent me sont propres.

possible du monde qui l'entoure, tandis qu'avec le déontique, il constate qu'un facteur de possibilité ou de nécessité s'applique à un des actants de la proposition¹⁷.

La **modalité épistémique** est le domaine de l'assertion marquée. Sans indication contraire, toute assertion est censée s'appuyer sur les évidences que possède le locuteur : il se porte implicitement garant du contenu asserté. Comme le rappelle H. Nølke, « c'est un trait constitutif du langage que d'être 'auto-évidentiel' »¹⁸. L'épistémique se définit donc comme le domaine qui s'étend de l'assertion marquée (ou renforcée) de p à l'assertion marquée de $\sim p$. Entre les deux bornes, toute une série de valeurs est possible : la nécessité, la probabilité, la possibilité.

La **modalité déontique**, quant à elle, consiste en la prise en compte par le locuteur d'un facteur de nécessité ou de possibilité pesant sur la réalisation d'un procès (« il peut s'en aller », « je dois m'y rendre demain »). Ce facteur modal peut être interne ou externe à l'agent de la proposition.

II. LA *sdm.hr.f* : UNE FORME MODALE POLYSÉMIQUE

Dans son étude¹⁹ des valeurs de la *sdm.hr.f*, L. Depuydt part de la constatation que cette forme a souvent été analysée comme un aoriste²⁰. Il contraste donc ses attestations avec celles de l'aoriste *sdm.f* (inaccompli général). Dans la mesure où la *sdm.hr.f* apparaît généralement dans des contextes spécialisés, il semble qu'elle soit le candidat idéal pour représenter la forme marquée par rapport à l'aoriste *sdm.f*. La valeur spécifique que lui attribue l'auteur découle directement de l'observation de son emploi fréquent dans l'apodose d'une protase introduite par *ir* : « si/quand X, alors (toujours) Y »²¹ (ex. 1).

Ex. 1 P. *Smith* 9, 19-20 : *ir swr.f mw stp.hr.f*
« s'il boit de l'eau, il crache inévitablement »

Cette notion de dépendance par rapport à une condition constituerait la fonction première de la *sdm.hr.f*. Dès lors, l'auteur propose de considérer que, lorsque la forme n'est pas explicitement précédée d'une protase, elle dépend d'« *implied conditions* » qui doivent être déduites du contexte.

Sans rien retirer à la pertinence de cette analyse, je crois qu'il serait préférable de ne pas postuler de conditions implicites et de considérer qu'il s'agit originellement d'une forme modale marquant la nécessité à la fois dans le domaine du déontique et de l'épistémique.

¹⁷ Voir en ce sens la dichotomie opérée par F. R. Palmer (*Mood and Modality*, p. 7-10) entre « *Propositional* » et « *Event modality* ».

¹⁸ H. NØLKE, *La dilution linguistique des responsabilités*, p. 84.

¹⁹ *Conjunction, Contiguity, Contingency*, p. 212-227.

²⁰ Voir e.g. J. JUNGE, *Zum Funktion des sdm.hr.f*, p. 133-139 ; E. Graefe parle de « caractère aoristique » (*Mittelägyptische Grammatik*, p. 105).

²¹ Voir également dans ce sens l'analyse de A. Loprieno (*Ancient Egyptian*, p. 80 : « *corresponding to the sdm.jn=f for past events, a contingent form sdm.hr=f, built with the preposition hr, is used in explicative or diagnostic discourse to refer to the general events whose occurrence depends on a condition defined in the preceding context : « if the condition X is fulfilled, the event Y occurs »*) www.

1. L'auxiliaire d'énonciation *hr* et la forme *sdm.hr.f* du moyen égyptien

C'est assurément à P. Vernus²² que l'on doit l'étude la plus pénétrante sur les relations qu'entretiennent les constructions introduites par *hr* et la forme *sdm.hr.f*²³, sur la distribution de celles-ci dans le corpus du moyen égyptien ainsi que sur leurs fonctions syntaxiques.

On a déjà maintes fois souligné le fait que la forme *sdm.hr.f* permet de rendre une proposition séquentielle lorsque le lien avec ce qui précède est considéré par le locuteur comme dépendant d'une norme extérieure, d'une nécessité²⁴ ou d'une logique interne²⁵. Sa signification première correspond donc particulièrement bien à certains types de textes, comme les traités techniques (médicaux ou mathématiques) ainsi que les documents à portée théologique²⁶. Les constructions introduites par *hr* possèdent une signification similaire²⁷. Ces dernières apparaissent comme les successeurs de la forme *sdm.hr.f*²⁸. Comme souvent, cependant, le remplacement d'une construction par une autre n'est ni linéaire, ni systématique. Ainsi, l'auxiliaire *hr* se rencontre dans certains textes religieux, médicaux ou mathématiques de la Première Période Intermédiaire pour introduire diverses constructions séquentielles parallèlement à la forme *sdm.hr.f*. D'autre part, la *sdm.hr.f* continue d'être employée dans plusieurs textes de genre élevé ou faisant preuve d'un goût pour les archaïsmes²⁹.

2. De la prescription et la description au déontique et à l'épistémique

Comme l'a montré P. Vernus³⁰, il convient de distinguer deux axes distincts dans l'analyse des valeurs propres aux constructions avec *hr* ; on doit distinguer les significations inhérentes à la séquentialité de celles qui proviennent du signifié propre à la construction.

Le fait que ces constructions soit séquentielles³¹ possède pour corollaire de faire ressentir le procès qui est exprimé comme (chrono)logiquement subséquent à celui qui précède. Toutefois, cette valeur est loin d'être réservée à ces constructions³². De cette caractéristique découle

²² *Future at Issue*, p. 61-84.

²³ À la suite de P. Vernus, j'utiliserai le terme *sdm.hr.f* pour renvoyer à la fois à la forme proprement dite et à la forme *wn-hr.f* qui entre en distribution complémentaire avec la forme *sdm.hr.f*. La forme *wn-hr.f* permet la combinaison des valeurs spécifiques à la *sdm.hr.f* avec la valeur aspectuelle de l'inaccompli progressif (*wn-hr.f hr* + infinitif) et celle de l'accompli résultatif (*wn-hr.f* + pseudo-participe). Voir également J. P. ALLEN, *Middle Egyptian*, p. 306. Pour une autre explication des relations entre ces deux formes, voir M. GREEN, *The Coptic Share Pattern*, p. 49-51 et 90.

²⁴ Voir P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 63.

²⁵ M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, § 624.

²⁶ On possède une attestation de cette forme dans les *Textes des Pyramides*, voir J. P. ALLEN, *Pyramid Texts*, § 480.

²⁷ Elles peuvent introduire un grand nombre de constructions ; pour le détail de celles-ci, voir P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 65-66.

²⁸ Fréquentes dans les documents juridiques et administratifs depuis le début du Moyen Empire et dans les œuvres littéraires à partir de la première moitié de la XII^e dynastie, ces constructions surpassent la forme *sdm.hr.f* dans tous les registres du langage du Moyen Empire (Voir P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 71).

²⁹ Elle sera, de même, toujours utilisée dans certains textes mathématiques du Nouvel Empire, voir e.g. O. Turin, 57170.

³⁰ *Future at Issue*, p. 71 et 81.

³¹ Différents cas topiques (*Sinouhé*, B 75-76 ; *Oasien*, B 1, 187-188) ont reçu une explication dans l'étude de P. Vernus (p. 76, 81). Il faudrait leur ajouter un passage des *Coffin Texts* (B 7c, 3).

³² Cf. les constructions avec *k3* et la *sdm.in.f*.

également le fait que ces constructions ont été interprétées comme orientées vers le futur³³. Elles ne véhiculent pourtant aucune notion temporelle : cette nuance peut apparaître dans les traductions en raison du caractère séquentiel des constructions³⁴.

La valeur spécifique de la *sdm.hr.f* est de permettre l'expression d'actions ou de situations qui, loin de découler du hasard, sont gouvernées par une norme extérieure, un facteur de nécessité. P. Vernus a réparti les emplois de cette forme entre deux types de propositions, en fonction de la portée du facteur de nécessité : celles qu'il nomme « descriptions » (ex. 2) et celles qu'il envisage comme des « prescriptions » (ex. 3-4).

Ex. 2 P. *Ebers* 90, 4-5 : *swr.in s rwj.hr.s hr ʕ.wj*
« l'homme boira (le remède), et la (maladie) disparaîtra à coup sûr immédiatement »

Ex. 3 *Urk.* IV, 1106, 13 : *hr ʔty h3b.f*³⁵
« et le vizir devra envoyer »

Ex. 4 P. *Ebers* 87, 9-10 : *ir m-ht iʕ.s hr.s rʕ nb, hr.s gs.s hr.s im*
« après qu'elle se sera lavé le visage chaque jour, elle devra s'en oindre le visage (au moyen d'onguent) »

Il faut souligner que les deux emplois peuvent se rencontrer à l'intérieur d'une même proposition (Ex. 5ex. 5). On constate donc que la valeur première de cette forme est bien l'expression d'un facteur modal de nécessité, que celui-ci porte sur le procès à réaliser par le sujet ou sur la proposition dans son ensemble.

Ex. 5 P. *mathématique Moscou* XI, 2-3, 8 : *ir.hr.k ir.k 2 ½ sp 4 hpr.hr 10*³⁶
« et tu dois multiplier 2,5 par 4, ce qui donnera nécessairement 10 »

On aura compris que les « prescriptions » couvrent exactement ce que j'ai défini comme le domaine du déontique, et la catégorie des « descriptions » entre en parfaite adéquation avec celle de l'épistémique³⁷. On peut déduire de ces observations que c'est le facteur modal de nécessité qui représente l'unité sémantique de la *sdm.hr.f*. Celui-ci permet d'actualiser un sens prescriptif en contexte déontique et déductif dans ses emplois épistémiques. La langue égyptienne n'échappe donc pas à la forte tendance typologique qui veut que les marqueurs de modalité soient caractérisés par une polysémie importante.

³³ Voir en particulier A. H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 431 et W. WESTENDORF, *Grammatik der medizinischen Texte*, § 272 et 277.

³⁴ Voir P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 82-83 (on notera la valeur aoristique que peuvent prendre ces constructions dès le moyen égyptien et leur présence dans le registre de la narration) ; M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, § 624.

³⁵ Cité par M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, ex. 494.

³⁶ Cité par P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 69 ; M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, ex. 922. On trouve plusieurs exemples semblables dans un contexte mathématique, voir e.g. P. *Rhind* 22 et 26.

³⁷ P. Vernus (*Future at Issue*, p. 81 n. 117) emploie d'ailleurs ce terme par rapport à une déduction de nature épistémique dans l'*Oasien* (B 1, 187-188).

3. *hr* : un marqueur modal polysémique

Les linguistes ont coutume d'insister sur la polysémie des auxiliaires de mode. De ce point de vue, il est très intéressant de constater que, en égyptien ancien, un morphème comme *hr* va permettre de marquer une construction du sceau de la nécessité, sans que la portée exacte de cette nécessité soit précisée. Le caractère normatif d'une proposition peut être souligné aussi bien sur le plan déontique que sur le plan épistémique au moyen d'une seule et même construction.

Sur le plan déontique, on constate l'emploi de ces formes dans divers textes à caractère administratif, juridique et scientifique (ex. 3-6).

Ex. 6 P. Ebers 52, 1 : (si telle chose), *rdi.hr.k wrh.f sw*³⁸
« tu dois faire en sorte qu'il s'oigne »

D'un point de vue épistémique, cette forme permet aussi bien de rendre les déductions logiques (ex. 5Ex. 5) que les inférences probables en fonction de l'univers de croyance du locuteur (ex. 7).

Ex. 7 *Sinouhé*, B 75-76 : *hr hm Km.t nfr.t(j) (n)-ntt s(j) rh.t(j) rwd.f*³⁹
« alors vraiment l'Égypte doit être heureuse vu qu'elle sait qu'il se porte bien »

Dans ce passage, le locuteur renvoie explicitement à son univers de croyance en mentionnant la raison qui lui permet d'inférer que l'Égypte est heureuse.

III. VERS UNE FORME AORISTIQUE

Si les deux valeurs dégagées pour les constructions avec *hr* sont indiscutables, il faut de même reconnaître que dès le moyen égyptien, on constate une évolution de la construction vers l'expression de l'habituel. Cette constatation vaut principalement pour les propositions dans lesquelles un premier membre exprime une situation spécifique ou individualisée de laquelle découle inévitablement une constatation⁴⁰.

Ex. 8 *Hymne au Nil* III, c : *wbn.f hr t3 m h'w.t*⁴¹
« lorsqu'il se lève, le pays est en joie »

Dans l'exemple qui précède, l'évènement décrit par le premier membre est spécifique, mais de celui-ci découle toujours et nécessairement une situation particulière. Ainsi, c'est non pas en référence à l'ensemble des mondes possibles qu'une situation est envisagée comme nécessaire,

³⁸ Cité par M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, ex. 389.

³⁹ Cité par P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 76 ; J. WINAND, *Aspectualité et actionnalité*, ex. 1107. Un autre exemple tiré de *Sinouhé* (B 202-203) est également cité par P. Vernus, mais il me semble moins convaincant. Voir également l'exemple tiré de l'*Oasien* dont l'explication donnée par P. Vernus (p. 81) me semble bien plus pertinente que celle avancée par L. DEPUYDT, *Conjunction, Contiguity, Contingency*, p. 220-221.

⁴⁰ En tant que démotivante intéressée par l'explication de l'origine des valeurs de l'aoriste *hr-ir.f sdm*, Janet H. Johnson (*The Demotic Verbal System*, p. 143) a souligné le fait que la nuance de normalité et de répétition de l'action est souvent présente dès le moyen égyptien.

⁴¹ Cité par P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 73 ; M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, ex. 493. Il faut remarquer que cette construction est exactement parallèle à II, d : *wsf.f hr db3.w fnd.w* « lorsqu'il est paresseux, les nez se bouchent inévitablement ».

mais par rapport à un point de référence particulier (ici le lever). La valeur habituelle de la forme provient donc directement du fait que le premier membre exprime une action habituelle. À chaque fois que cet évènement se produit, une situation en découle invariablement ; de là provient la valeur habituelle que prend la proposition introduite par *hr*.

Cette valeur peut être soulignée par des locutions ou des tours adverbiaux marquant la récursivité temporelle :

Ex. 9 E. HORNUNG, *Amduat*, p. 174, 4 : *htp.hr.f s.t.f r^c nb*
« il occupe inévitablement son siège chaque jour »

En égyptien classique, le caractère de nécessité prime toutefois largement sur la valeur habituelle. La séquentialité de la forme en dépend et dès lors, le lien entre les prémisses et leurs conséquences est perçu par le locuteur comme universellement valide, d'où la portée générale de ces propositions⁴². L'expression de l'habitude par ces constructions est seconde et découle d'emplois particuliers dans lesquels le locuteur insiste sur le fait qu'une situation qui possède un caractère récurrent a toujours les mêmes conséquences. L'introduction des constructions avec *hr* dans le domaine de l'habituel provient donc directement des emplois épistémiques de ces dernières. Un facteur favorable à l'élargissement des emplois de ces constructions dans le domaine de l'habituel réside certainement dans le fait qu'une habitude générale tend très souvent à être perçue comme une norme.

1. les valeurs de la forme *hr-sdm.f* du néo-égyptien

Tout le monde s'accorde pour reconnaître dans cette forme le successeur fonctionnel de la *sdm.hr.f*⁴³ ainsi que des constructions introduites par *hr* du moyen égyptien, et le prédécesseur de l'aoriste démotique⁴⁴. Cette forme⁴⁵ peut être employée en position initiale, pour introduire le second membre d'une thématization (*ir X / hr-sdm.f*) ou comme apodose d'un système corrélatif (*ir sdm.f / hr-sdm.f*).

On ne la trouve guère que dans des textes à tendance littéraire⁴⁶. Il est toutefois difficile de dire si cette forme est propre à ce registre d'expression ou si sa limitation d'emploi n'est qu'apparente et provient de sa signification. En effet, dans un texte qui se prête bien à des passages à l'allure gnominique ou sentencieuse, comme *Aménémopé*, sa fréquence est relativement élevée⁴⁷ ; ce qui tend à montrer que la seconde solution est certainement plus probable.

⁴² En ce sens, voir Th. RITTER, C.R. de P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 183.

⁴³ Cette forme ne subsiste en néo-égyptien que sous une forme figée limitée au verbe *ib* dans certains textes littéraires, voir P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 65 n. 34.

⁴⁴ Voir notamment Fr. JUNGE, *Late Egyptian Grammar*, p. 140-141 et Fr. NEVEU, *La particule hr*, p. 219 n. 379, qui reprend l'ensemble de la littérature antérieure.

⁴⁵ Il est composé de deux éléments : le morphème *hr* et le prospectif *sdm.w.f* (voir J. WINAND, *La morphologie verbale*, § 374-375 : à partir du milieu de la XIX^e dynastie, cette forme fut certainement concurrencée puis remplacée par le prospectif *sdm.f*, mais les étapes de cette évolution sont difficiles à retracer, car peu de formes significatives sont conservées).

⁴⁶ P. J. FRANDBSEN, *Late Egyptian Verbal System*, § 24 (1) : (...) « *in no-literary texts it is virtually non existent, and we can quote only one example* ».

⁴⁷ Voir *e.g.* X, 8-9 ; XIX, 2-3 ; XXI, 7-8 ; XXII, 9-10 ; XXVII, 10-12.

On retrouve, en néo-égyptien, les grandes valeurs analysées pour la forme en moyen égyptien. Il faut cependant constater que sa nuance modale est de nature résiduelle et que, dès ce stade de la langue, l'évolution du paradigme vers le domaine de l'aoriste est patente. Le caractère modal originel de la *hr-sdm.f* reste toutefois manifeste dans certains emplois déontiques⁴⁸ :

Ex. 10 *Aménémopé*, X, 8-9 : *ir hrp sty šm n-hr.f hr-w3h sw t3y.f diw.t*⁴⁹
 « quant au commandant des tireurs trop avancé, son escouade doit l'abandonner »

La nature même du texte, qui énonce toute une série de recommandations, pousse à une interprétation déontique du passage. Le texte n'offre pas un sens satisfaisant si l'on analyse la forme *sdm.hr.f* avec une valeur aoristique. La recommandation doit être de ne pas suivre un supérieur qui se serait trop avancé dans un combat, et il ne s'agit vraisemblablement pas d'une vérité générale selon laquelle tout chef s'aventurant trop avant sur le champ de bataille se voit nécessairement et systématiquement abandonné par ses troupes.

On possède, à ma connaissance, une attestation de la forme *hr-sdm.f* dans une proposition introduite par un *iw* circonstanciel :

Ex. 11 *T. Leyde*, R^o, 18-19 : *di.<i> in.w sw n.k <m> š^ct ^cn iw.f wn iw hr-ph.f*
*825 ip.t bd.t*⁵⁰
 « je te l'ai fait rapporter dans un document ouvert et qui atteint, comme il se doit, 825 oipés de grain »

Dans la mesure où la forme peut commuter dans cet emploi avec un présent I circonstanciel, tout à fait apte à rendre à lui seul la valeur habituelle, j'ai choisi d'interpréter ce dernier exemple comme une forme de déontique : le locuteur est soumis à une norme — quitte à envisager que celle-ci soit la pression de l'habitude — qu'il entend faire ressentir par le recours à la *hr-sdm.f* plutôt que du présent I.

Les emplois de la forme sont toutefois très majoritairement épistémiques ; à quelques exceptions près, ceux-là se rencontrent, en néo-égyptien, après une thématization. Celle-ci, outre le fait de mettre le sujet en vedette, a souvent pour but d'introduire une situation (*ir p3 nty*) de laquelle le procès de la *hr-sdm.f* est présenté comme découlant inévitablement. La forme vient donc souligner des suites considérées comme inéluctables par le locuteur :

Ex. 12 *KRI* II, 88, 1-5 : *ir p3 nty nb hr šm r h^cm.f, hr-iw hh.s n h.t r wbd*
*h^cw.f*⁵¹

⁴⁸ Ceux-ci sont relativement peu nombreux. Voir également P. *Leyde* I, 350, VI, 9 : (début de strophe) *hr-mni.tw m hsy m w3s.t (...)* *bw ^ck isfty im.s st n.t m3^c.t*, « on doit aborder comme un béni dans Thèbes, le pêcheur ne peut y entrer, dans la Place de Vérité » (cité par Fr. NEVEU, *Grammaire*, p. 89 ; ID., *La particule hr*, p. 221). Le parallélisme des membres souligné par les antonymes *hsy* et *isfty* ainsi que l'opposition entre l'aoriste négatif et la forme *hr-sdm.f* plaident en faveur d'une interprétation déontique de cet extrait. C'est pourquoi je ne suis pas persuadé qu'il faut suivre l'interprétation de A. Barucq et F. Dumas (*Hymnes et prières*, p. 229) lorsqu'ils affirment que la forme *hr-sdm.f* est utilisée dans cette strophe pour permettre le jeu de mots avec *hmn* « nuit » de la strophe précédente.

⁴⁹ Cité par Fr. NEVEU, *La particule hr*, p. 222, ex. 414. L'auteur opte toutefois dans sa traduction pour l'expression d'une valeur gnominique : « Quant au commandant des tireurs trop avancé, son escouade l'abandonne ».

⁵⁰ Cité par J. WINAND, *La morphologie verbale*, ex. 542. L'auteur opte pour une valeur habituelle.

« quiconque s'en va l'approcher, son haleine de feu vient inévitablement
lui brûler les membres »

On remarquera, dans l'exemple qui précède, la présence du quantificateur *nb* qui vient renforcer la portée générale du propos et son caractère gnominique : le locuteur exprime une vérité universelle et impossible à contourner pour toute personne concernée par l'action présentée dans la topicalisation. Je n'accumulerai pas les exemples de cet ordre, qui sont de beaucoup les plus nombreux⁵².

On constate, dans ces emplois épistémiques, un affaiblissement de la valeur modale de la forme qui intègre progressivement le domaine de l'habituel. Dans certains cas, il devient difficile de cerner une quelconque nuance modale :

Ex. 13 *KRI* III, 592, 10-11 : *ir p3 nty krs m hft-hr-nb.s, hr-šsp.f mw m w3s.t, hr-m33.f n [...]* *ʿn.w n imn m-tnw h^{cc}.f*⁵³
« quiconque est enterré dans la nécropole reçoit, comme il se doit, l'eau de Thèbes, il contemple les beaux [...] d'Amon à chaque fois qu'il se lève »

Dans l'exemple 13, la première forme pourrait, comme dans l'exemple 11, être connotée d'une certaine valeur déontique, mais la forme *hr-m33.f* peut difficilement s'interpréter autrement que comme un habituel, souligné par le complément de temps *m-tnw h^{cc}.f*. On pourrait, bien sûr, avancer le fait que cette forme est employée afin de souligner que c'est « immanquablement » que celui qui est enterré dans la nécropole accomplit le « voir » à chaque fois qu'Amon apparaît. Cette interprétation posséderait l'avantage de rétablir la présence — fût-elle minime — d'une norme, mais elle n'est guère soutenue par le sens général du passage.

On l'aura compris, je pense que, en néo-égyptien, la forme *hr-sdm.f* évolue sensiblement vers le domaine de l'aoriste, mais conserve néanmoins, dans certains contextes, des traces de son sens modal premier. Cette position me semble corroborée par plusieurs facteurs. Premièrement, ses emplois déontiques montrent à suffisance que la nuance modale, si elle n'est pas présente dans toutes les attestations de la forme, est du moins indiscutablement attestée en néo-égyptien. Deuxièmement, il est possible de contraster les emplois de la *hr-sdm.f* avec ceux du présent I et du participe imperfectif. Dans certains textes, peu nombreux il est vrai, on trouve ainsi la forme *hr-sdm.f* en alternance avec le présent I, et je ne pense pas qu'il faille y voir une simple « variation libre entre l'aoriste et le présent I »⁵⁴ :

⁵¹ Cité par J. WINAND, *La morphologie verbale*, ex. 540 ; Fr. NEVEU, *La particule hr*, ex. 416. Voir également *KRI* II, 65, 6-14 qui possède exactement le même genre de construction.

⁵² Parfois, il n'est pas aisé de trancher entre une interprétation déontique et une interprétation épistémique dans cette position. Voir *KRI* II, 65, 1-4 : *ir ph.i r hḥ im.sn, bw ir rd.wy smn, hr-w^r.sn*, « si je fonds sur des milliers d'entre eux, leurs jambes ne peuvent rester fermes et ils doivent s'enfuir » ; ou encore O. *Berlin* 10627, 9-11 : *ir p3 nty-iw mn m-di.f ʿdd hr-in.f n.f ky nmḥ <r> shpr.f*, « alors que celui qui n'a pas d'enfant, il se devrait d'adopter (ou « il adopte généralement ») un orphelin afin de l'élever ». Quoiqu'il en soit de la traduction adoptée pour cet extrait, celui-ci permet de souligner les liens étroits qui existent entre la norme et l'habitude.

⁵³ Cité par J. WINAND, *La morphologie verbale*, ex. 546 ; Fr. NEVEU, *La particule hr*, ex. 419.

⁵⁴ Fr. NEVEU, *La particule hr*, p. 224.

Ex. 14 Tombe de Parennefer à Thèbes⁵⁵ : *ir p3 r^c, sw rh.w p3 hnwty nty hr rdi.t hr.f n htp-ntr, hr ir p3 hnwty nty nn sw hr rdi.t hr.f n htp-ntr n p3 itn, hr-di.f sw m-dr.t.k*

« quant à Pré, il connaît le serviteur qui s'occupe des offrandes divines, et celui qui ne se préoccupe absolument pas de l'offrande divine du disque, il se doit de le placer dans ta main »

Dans cet exemple, on constate que la première thématization est suivie d'un présent I indiquant une vérité générale, tandis que la seconde thématization décrit une attitude⁵⁶ qui entraîne inévitablement une conséquence à laquelle on ne peut échapper. Le dieu se doit de remettre entre les mains du roi celui qui ne fait pas d'offrande. Il convient donc de se garder de considérer trop vite que l'aoriste des textes de la pratique exprimé par un présent I, aurait pour pendant la forme *hr-sdm.f* dans les textes littéraires. Il y a, à mon sens, une réelle différence au niveau du signifié des deux formes.

2. L'évolution du paradigme en démotique et en copte

Ce n'est pas ici le lieu d'analyser dans le détail les valeurs du paradigme en démotique et en copte, mais il importe de montrer que celui-là continue d'évoluer suivant les lignes directrices qui prévalent en moyen et néo-égyptien.

L'aoriste démotique *hr-ir.f sdm* exprime généralement une action habituelle, une vérité universelle ou une capacité générale⁵⁷. Ce sens cadre parfaitement avec l'évolution de la valeur épistémique de la forme dans les stades antérieurs de la langue⁵⁸ et préfigure les valeurs de l'aoriste copte $\Psi\Lambda\rho\epsilon\omega\tau\mu$: « $\Psi\Lambda\rho\epsilon$ - [...] is a tenseless (generic, atemporal, extratemporal, omnitemporal) reference point next to the coptic tense system. [...] $\Psi\Lambda\rho\epsilon$ - often co-occurs with the discourse perspective of timeless truth (gnomic/wisdom literature, theology) so as to express generalizations and gnomic assertions about habitual actions or propensities. »⁵⁹

Cependant, en démotique, la valeur aoristique ne suffit pas à rendre compte de tous les emplois de la forme. Ainsi, dans le P. *Magique* par exemple (dont la formulation est parfois très proche de celle des textes médicaux, et où les occurrences du paradigme sont particulièrement

⁵⁵ M. SANDMAN, *Text from the Time of Akhenaton*, p. 143, 4-6. Cité par J. WINAND, *La morphologie verbale*, ex. 549.

⁵⁶ On notera le recours à la négation du progressif et non à celle de l'inaccompli général (*bw ir.f sdm*). La nuance apportée est d'ordre aspectuel ; plutôt que d'affirmer simplement qu'il n'y a pas d'occurrence du procès (avec la négation de l'inaccompli général), le locuteur, par le recours à la négation du progressif, indique qu'à aucun moment de l'intervalle considéré le procès n'a eu lieu. Dans notre exemple, cela contribue à renforcer la négation et, dès lors, à rendre l'attitude décrite d'autant plus inacceptable. Sur les différences dans les emplois des deux négations et les nuances aspectuelles qui s'en dégagent, voir J. WINAND, *Aspectualité et actionnalité*, p. 666-671.

⁵⁷ Janet H. JOHNSON, *The Demotic Verbal System*, p. 138-139.

⁵⁸ Au vu de l'explication que j'ai donnée, je ne peux qu'abonder dans le sens de H. J. POLOTSKY, *Grundlagen des koptischen Satzbaus*, p. 194-195. Dans les décrets sacerdotaux étudiés par R. S. SIMPSON (*Demotic Grammar*, p. 115), les attestations de ce paradigme apparaissent dans des contextes qui ne peuvent s'accommoder ni d'une valeur résultative (analyse de M. GREEN, *The Coptic Share Pattern*, p. 34-36), ni d'une valeur contingente ; elles entrent donc dans la catégorie proprement aoristique (à une exception près, toutes ces formes sont rendues dans la version grecque par des présents simples).

⁵⁹ B. LAYTON, *A Coptic Grammar*, § 337.

nombreuses), on rencontre encore plusieurs attestations au caractère indubitablement modal tant du point de vue épistémique que du point de vue déontique⁶⁰.

L'évolution du paradigme jusqu'à l'aoriste copte est donc lente et progressive. Son sens modal premier⁶¹ continue d'être perceptible, dans certains types de textes au moins, jusqu'à un stade avancé du démotique. D'autre part, il convient de souligner encore une fois que c'est l'emploi épistémique de cette forme dans les aphorismes qui va permettre à la construction d'évoluer vers l'expression du présent général ou aoristique.

IV. LA FORME *s_dm.k3.f* ET LA FORME *s_dm.in.f*

Dans la mesure où ces deux paradigmes ne requièrent pas la mise en place de concepts théoriques particuliers, on comprendra aisément que je les aie regroupés en vue d'un traitement plus succinct. Pour L. Depuydt⁶², la forme *s_dm.k3.f* constitue le pendant futur de la *s_dm.hr.f*, il lui attribue donc également comme valeur intrinsèque le fait de dépendre d'une condition, et recourt à nouveau aux « *implied conditions* » dans les cas où elle n'apparaît pas dans l'apodose d'un système conditionnel introduit par *ir*. Quant à la *s_dm.in.f*, l'égyptologue, suivant la logique de son analyse, en explique les occurrences dans des contextes (médicaux) où l'on attendrait une forme *s_dm.hr.f* par un caractère « contingent » identique. Dès lors, son emploi comme séquentiel narratif serait justifié en raison du fait que, dans le récit, un nouveau procès ne peut avoir lieu qu'à la condition que celui qui précède ait préalablement été réalisé.

1. Les valeurs de la *s_dm.k3.f*

En égyptien classique, la forme *s_dm.k3.f* — bâtie, comme la *s_dm.hr.f*, sur le thème du prospectif — marque une pure séquence chronologique⁶³, un « nouveau degré dans la succession d'actions à venir »⁶⁴. Elle ne possède donc pas de nuance modale particulière, mais note simplement une séquence comme non actuelle. Cette consécution n'entretient donc pas de lien avec la nécessité (cf. caractère normatif des constructions avec *hr*) ou avec la volonté du locuteur (cas des formes avec *ih*). Dès la fin de la XII^e dynastie⁶⁵, la forme *s_dm.k3.f* tend à disparaître au profit de constructions introduites par l'auxiliaire d'énonciation *k3*⁶⁶. Les plus fréquentes sont : la

⁶⁰ Voir P. DU BOURGUET, *Grammaire de l'égyptien démotique*, p. 30, 33 ; Janet H. JOHNSON, *The Demotic Verbal System*, ex. 239A à 241 (y compris dans sa forme emphatique, cf. P. *Magique* 5, 28-29).

⁶¹ Il est notable que l'attestation la plus ancienne conservée (*Textes des pyramides*, § 696 f.g T) soit incontestablement déontique, cf. Elsa ORÉAL, *Les marques de la cohérence textuelle en égyptien ancien*, vol. 1, p. 197.

⁶² L. DEPUYDT, *Conjunction, Contiguity, Contingency*, p. 234-248.

⁶³ P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 97.

⁶⁴ Voir M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, § 625.

⁶⁵ Sur les relations entre la *s_dm.k3.f* et l'ensemble des constructions introduites par *k3* ainsi que sur leur répartition dans le corpus du moyen égyptien, voir P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 85-93.

⁶⁶ Les constructions introduites par *k3* constituent donc les successeurs diachroniques de la *s_dm.k3.f*. On notera avec P. Vernus (*Future at Issue*, p. 89-90) que, à la différence de ce que l'on constate pour la *s_dm.hr.f*, on ne possède pas de trace d'une étape transitoire durant laquelle les deux types de constructions soient co-occurents.

construction *k3.f sdm.f*⁶⁷ et la construction *k3 sdm.f* (dans cette tournure, le verbe peut présenter le thème du prospectif ou du subjonctif).

En néo-égyptien, on ne rencontre plus cette particule que dans la combinaison *k3-sdm.f*⁶⁸ qui est attestée en néo-égyptien complet uniquement avant le règne de Séthi II⁶⁹. Ses valeurs sont restées sensiblement les mêmes que celles de la forme *sdm.k3.f* en égyptien classique.

À mon sens, ce qui caractérise fondamentalement cette forme, c'est le caractère non actuel⁷⁰ de sa séquentialité. Cette approche du paradigme permet en effet de rendre compte de ses différentes valeurs en fonction du contexte énonciatif : une séquence chronologique dans le futur, mais aussi un procès séquentiel à valeur injonctive⁷¹.

De plus, cette interprétation explique que la construction entretienne une grande affinité statistique avec les systèmes corrélatifs conditionnels. En effet, lorsque le locuteur recourt à une conditionnelle (quel que soit son type), il se projette *de facto* dans un autre univers, un « monde possible ». Le procès de la protase trace les contours d'une situation non actuelle et la construction séquentielle en indique les conséquences potentielles :

Ex. 15 *Letters to the Dead*, 6, 6-7 : *ḥ3 tw ḥr.s min [...] ir nfr.n o m-ḥ.k, k3 pr.k ḥb3(.w)*⁷²
« combats donc pour cela aujourd'hui (...), s'il n'y a rien par ton fait, alors ta maison sera perdue »

Ainsi, dans l'exemple 15, le locuteur envisage dans la protase que son allocutaire n'agisse pas suivant ses instructions et indique dans l'apodose les conséquences qu'entraînerait un tel comportement. Cette conséquence est conçue comme découlant logiquement d'une attitude négative, sans pour autant que celle-là ne soit marquée du sceau de la nécessité (comme ce serait le cas avec *ḥr*⁷³).

⁶⁷ On a voulu y reconnaître le thème de l'aoriste ; cependant, le fait n'est pas assuré. En effet, un subjonctif ou un prospectif pourrait s'accommoder de ce type de construction. Or, on ne trouve pas dans les exemples en cause les nuances aspectuelles propres à l'inaccompli (cf. M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, § 824).

⁶⁸ Voir J. WINAND, *La morphologie verbale*, § 369.

⁶⁹ *Ibid.*, § 371 ; on trouve une forme *k3 sdm.f* dans son sens classique (*Stèle de Nitocris*, 4) dans l'égyptien de tradition de la XXVI^e dynastie, cf. P. DER MANUELIAN, *Living in the Past*, p. 279.

⁷⁰ P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 94 : « *They very often express the chronological consequence of other action or situation, themselves not yet actualized, but liable to be actualized after the moment of speaking.* »

⁷¹ La différence entre ces deux sens pourrait originellement correspondre à une opposition entre l'emploi du prospectif *sdm.(w).f* et celui du subjonctif (M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, § 625). Il est cependant difficile de se prononcer catégoriquement dans la mesure où l'on sait la tendance à la modalisation qu'a connue, relativement tôt, le prospectif *sdm.(w).f*.

⁷² Exemple cité par P. VERNUS, *Future at Issue*, ex. 160 ; M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, ex. 1205 ; Elsa ORÉAL, *Les marques de la cohérence textuelle en égyptien ancien*, vol. 1, ex. 187.

⁷³ On ne connaît que deux attestations de *k3* dans le discours procédural là où on attendrait plutôt *ḥr* (P. Berlin 10036, 7 et P. Ebers 23, 12). Ces apparentes exceptions ont cependant reçu une explication convaincante de la part d'Elsa Oréal (*Les marques de la cohérence textuelle en égyptien ancien*, vol. 1, p. 203-204). Dans le premier texte, l'emploi de *k3* est justifiable par le contexte pragmatique d'une lettre (qui s'oppose à une visée pédagogique), et dans le second, le caractère déontique relève de la forme verbale elle-même et non de l'auxiliaire *k3* (peut-être serait-il ici préférable d'y voir une attestation de la construction précédée de *k3* à valeur injonctive).

Comme l'a montré Elsa Oréal dans sa brillante étude⁷⁴ contrastive de l'emploi des particules *k3* et *hr*, la fonction prototypique de *k3* paraît résider dans le fait de tirer la conséquence d'une prémisse (on rejoint dès lors la valeur dégagée par L. Depuydt). Cette valeur ne se réalise d'ailleurs pas uniquement dans l'introduction de l'apodose d'un système corrélatif ; en effet, « accompagné de traits suprasegmentaux inaccessibles à la description, le même morphème se révèle susceptible de fonctionner comme un marqueur d'hypotaxe introduisant une proposition de conséquence. » Cela explique que l'on puisse rencontrer la particule après une forme de l'accompli dans le discours :

Ex. 16 P. *Kahoun* VI, 4, v^o 20 : *mk h3b.n.i hr hn.k n imj-r pr N, k3 wn.k hn^c.f m s w^cw*
 « sache que j'ai écrit pour te recommander à l'intendant N, si bien que tu pourras être avec lui comme un seul homme »⁷⁵

Comme le montre l'exemple qui précède, l'emploi de *k3* semble bien permettre l'expression d'une valeur résultative (quelle que soit la portée temporelle de la conséquence). L'emploi d'un paradigme *irrealis*⁷⁶ dans l'expression du résultatif ne doit pas surprendre outre mesure⁷⁷, en effet cela n'indique pas que le résultat soit irréel ou non actuel, mais que celui-ci est causalement conditionné et logiquement subordonné à la réalisation de la proposition principale⁷⁸. Ainsi, dans l'exemple 16, c'est uniquement en vertu du fait que le locuteur a recommandé l'allocutaire que celui-ci pourra être reçu favorablement. C'est certainement cette même valeur consécutive qu'il convient de donner à une attestation exceptionnelle de la construction⁷⁹ dans la sphère de la narration. En effet, dans l'exemple 17, Néferkarè doit obligatoirement s'être fait reconnaître par le général Siséné grâce à un signal convenu afin que l'on lui fasse descendre l'échelle. Le schéma cognitif est donc tout à fait parallèle à celui des constructions corrélatives conditionnelles.

Ex. 17 *Siséné*, P. *Chassinat* I, x + 3 (pl. VIII), l. x + 6-8 : *spr pw ir.n.f r pr imj-r s3r s3-<sn>t, h^c.n h3^c.f db.t hb.n.f m rd.f, k3 rdi.t(w) h3 n.f <...>*
 « il arriva à la maison du général Si<sén>é, et il lança une brique après avoir tapé du pied⁸⁰ (?) de sorte qu'on lui fit descendre <une échelle> »

⁷⁴ Elsa ORÉAL, *Les marques de la cohérence textuelle en égyptien ancien*, vol. 1, p. 194-204 (voir particulièrement p. 211-212). Son travail rend caduque l'approche de W. BARTA, *Die einleitenden Partikel hr und k3*, p. 124-130.

⁷⁵ Cité et traduit par Elsa ORÉAL, *Les marques de la cohérence textuelle en égyptien ancien*, vol. 1, ex. 204.

⁷⁶ Sur cette notion, voir T. GIVÓN, *Irrealis and the Subjunctive*, p. 265-337 ; F. R. PALMER, *Mood and Modality*, p. 1-3 et 145-184.

⁷⁷ Le fait est typologiquement bien attesté (cf. F. R. PALMER, *Mood and Modality*, p. 135-136).

⁷⁸ Si l'on songe à des langues plus proches de nous, comme le français ou l'anglais, on constate que la nuance de possibilité est très souvent exprimée dans la consécutive de manière explicite (présence d'un auxiliaire modal).

⁷⁹ Cet emploi est tout à fait périphérique et résulte d'une extension d'emploi de la construction dans l'égyptien de tradition de la XXV^e dynastie.

⁸⁰ G. POSENER, *Le conte de Néferkarè et du général Siséné*, p. 130 n. 6 (« le sens de *hbj* « fouler » n'est pas attesté, (...) quelle que soit la traduction, il s'agit d'un signal convenu ») ; P. VERNUS, *Future at Issue*, ex. 175 : « *after having stamped his foot* » ; voir également Elsa ORÉAL, *Les marques de la cohérence textuelle en égyptien ancien*, vol. 1, ex. 207.

2. Le séquentiel narratif *sdm.in.f*

À la différence de la *sdm.hr.f* et de la *sdm.k3.f*, la forme *sdm.in.f* est formée sur le thème du perfectif⁸¹. Cette forme est fondamentalement un séquentiel narratif qui introduit une nouvelle étape dans le récit⁸². Employé à partir la V^e dynastie, ce paradigme semble déjà sur le déclin à partir de la VI^e dynastie⁸³. En néo-égyptien, seul le verbe *dd* est encore attesté, dans les textes littéraires et juridiques⁸⁴. L'auxiliaire d'énonciation *wn.in* de l'égyptien classique — forme grammaticalisée du convertisseur *wn* conjugué à la *sdm.in.f* — est, quant à lui, toujours bien attesté en néo-égyptien (presque exclusivement dans les contes) dans la construction *wn.in.f hr sdm*⁸⁵.

En plus de cet emploi, on rencontre parfois la forme *sdm.in.f* dans les textes médicaux où elle semble fonctionner comme la *sdm.hr.f*⁸⁶. Dans ce cas, il semble que la valeur perfective du paradigme confère à l'enchaînement un caractère péremptoire et vise à souligner la nature inéluctable⁸⁷ de ce dernier. La valeur de la *sdm.in.f* dans les discours procéduraux (on peut rapprocher ces attestations de celles du séquentiel néo-égyptien *iw.f hr sdm* dans le discours⁸⁸) découle d'un effet de sens induit par la sélection aspectuelle du paradigme : le recours à une forme de l'accompli permet d'insister sur la validité absolue et universelle du procès.

V. CONCLUSIONS

Je me suis efforcé de montrer — sur base de critères sémantiques et syntaxiques⁸⁹ — que les formes dites « contingentes », à côté de leur caractère séquentiel commun, possèdent des valeurs

⁸¹ Dernièrement, voir M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, § 623.

⁸² A. LOPRIENO, *Ancient Egyptian*, p. 78-79.

⁸³ É. DORET, *The Narrative Verbal System*, p. 113.

⁸⁴ J. WINAND, *La morphologie verbale*, § 313.

⁸⁵ *Ibid.*, § 742-744 et 752-755.

⁸⁶ W. WESTENDORF, *Grammatik der medizinischen Texte*, § 283.

⁸⁷ Voir notamment M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, § 623.

⁸⁸ Il existe quelques cas indiscutables (présence de la négation *tm*) d'utilisation du séquentiel dans la sphère du conjonctif : sur le plan de la modalité, le séquentiel présente alors un fait à venir comme déjà validé, et sur le plan de l'aspect comme déjà accompli. Cf. J. WINAND, *Le conjonctif*, p. 325 et *Les décrets oraculaires*, p. 651-652.

⁸⁹ On notera que, dans l'analyse des trois formes, je me suis gardé de prendre en considération le critère étymologique. On a depuis longtemps (cf. P. VERNUS, *Future at Issue*, p. 61-62 n. 6 [avec bibliographie antérieure]) mis en avant l'idée que ces trois formes seraient construites à partir d'infixes apparentés aux verbes *hr*, *k3* et *in* signifiant « dire » (M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire*, § 623). Concernant le verbe *hr*, il est tentant de faire le rapprochement entre la valeur aoristique de la *sdm.hr.f* et la signification du verbe *hr* comme indicateur de fin de discours. En néo-égyptien, si dans le discours ce verbe permet de rendre le présent ou le futur proche (J. ČERNÝ & Sarah I. GROLL, *LEG*, § 10.3.3), lorsqu'il est employé dans la narration, on constate qu'il est l'indice d'un procès habituel et qu'il s'oppose en cela à *i.n.f* (Voir E. F. WENTE, *Some Remarks on the hr.f Formation*, p. 533-539 et J. WINAND, *Le conjonctif*, p. 305 qui renvoie à P. Leiden I, 371, V^o 26. On y ajoutera P. Leiden D 132, 11 : *iw bn twi hr h3'(t) r-dd : hpr.s hn'(i), hr.i* « sans jamais l'abandonner et en disant continuellement qu'elle devait rester avec moi »). Toutefois, Elsa Oréal (*Les marques de la cohérence textuelle*, vol. 1, p. 212-213) est récemment revenue sur cette hypothèse et elle constate que les emplois les plus anciens de *hrw* indiquent qu'il s'agit d'un nom, signifiant « parole », qui est placé après les propos rapportés « au discours direct essentiellement à des fins de démarcation ». Elle défend dès lors l'hypothèse d'une dérivation de l'auxiliaire à partir de la préposition introduisant l'agent dans certaines constructions. À propos de la particule *k3*, R. Hannig défend la thèse selon laquelle elle proviendrait du verbe *k3j* « penser, songer à » (*The Particule k3*, p. 9-20 ; idée reprise dans *Denkkategorie im Ägyptischen*, spécialement p. 29-36) et aurait une fonction essentiellement phatique. Dans le même sens, Ola el-Aguizy (*The Particule k3*, p. 157) pense que le sens futur du verbe *k3* dérive du verbe *k3j* « penser à ».

fondamentales fort différentes. Ainsi, le fait qu'on les rencontre dans des emplois similaires (principalement dans des textes médicaux et mathématiques) ne doit pas gommer le signifié propre de chaque paradigme. La *sdm.hr.f* est originellement une forme séquentielle modale polysémique qui a évolué vers une valeur aoristique. La *sdm.k3.f* exprime une séquentialité non actuelle dont le fort potentiel corrélatif a permis l'expression de valeurs résultatives. Quant à la *sdm.in.f*, il s'agit avant tout d'un séquentiel narratif dont les attestations dans les textes médicaux ne constituent, somme toute, qu'une actualisation particulière.

En conséquence de quoi, le regroupement⁹⁰ des trois formes sous l'appellation de « contingence » me semble malheureux et je pense que la linguistique égyptienne gagnerait à ne conserver ce terme que dans son sens propre, pour qualifier les situations et les états contingents par rapport aux situations et états stables⁹¹.

C'est un plaisir tout particulier que de remercier ici personnellement mon premier maître en égyptologie, à qui le présent volume est dédié. Monsieur le Professeur Michel Malaise ne s'est jamais épargné pour transmettre à ses étudiants le goût de la langue égyptienne ; puisse-t-il trouver dans cette contribution quelques traces de son enseignement aussi bienveillant que rigoureux.

VI. BIBLIOGRAPHIE

Ola EL-AGUIZY, *The Particle k3 and Other Related Problematic Passages in Papyrus Westcar*, dans *BIFAO*, 97 (1997), p. 157-163.

J. P. ALLEN, *The inflection of the Verb in the Pyramid Texts*, Malibu, 1984.

—, *Middle Egyptian. An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs*, Cambridge, 2000.

Ch. BALLY, *Linguistique générale et linguistique française*, 2^e éd., Berne, 1944.

W. BARTA, *Die einleitenden Partikel hr und k3 in Verbindung mit den Formen der Suffixkonjugation*, dans *ZÄS*, 120 (1993), p. 124-130.

P. DU BOURGUET, *Grammaire fonctionnelle et progressive de l'égyptien démotique*, Louvain, 1976.

J. ČERNÝ, SARAH I. GROLL, Chr EYRE, *A Late Egyptian Grammar*, Rome, 3^e éd., 1984.

M. A. COLLIER, *Grounding, Cognition and Metaphor in the Grammar of Middle Egyptian. The Role of Human Experience in Grammar as an alternative to the Standard Theory Notion of Paradigmatic Substitution*, dans *LingAeg*, 4 (1994), p. 57-87.

L. DEPUYDT, *The Contingent Tenses of Egyptian*, dans *Orientalia*, 58 (1989), p. 1-27.

—, *Conjunction, Contiguity, Contingency. On Relationships Between Events in the Egyptian and Coptic Verbal Systems*, Oxford, 1993.

P. DER MANUELIAN, *Living in the Past. Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-Sixth Dynasty*, Londres, 1994.

Ér. DORET, *The Narrative Verbal System of Old and Middle Egyptian*, Genève, 1986.

⁹⁰ Il faut également se souvenir que la *sdm.hr.f* et la *sdm.k3.f* sont construites sur le thème du prospectif, tandis que la *sdm.in.f* l'est sur celui du perfectif.

⁹¹ Cf. J. WINAND, *Aspectualité et actionnalité*, p. 183.

- P. J. FRANDBSEN, *An Outline of the Late Egyptian Verbal System*, Copenhagen, 1974.
- J.-L. GARDIÈS, *Essai sur la logique des modalités*, Paris, 1979.
- T. GIVÓN, *Irrealis and the Subjunctive*, dans *Studies in language*, 18-2 (1994), p. 265-337.
- E. GRAEFE, *Mittelägyptische Grammatik für Anfänger*, Wiesbaden, 1994.
- M. GREEN, *The Coptic Share Pattern and its Ancient Egyptian Ancestors. A Reassessment of the Aorist Pattern in the Egyptian Language*, Warminster, 1987.
- R. H. G. HANNIG, *The Particule k3*, dans *GM*, 95 (1987), p. 9-19.
- , *Denkkategorie im Ägyptischen*, dans *GM*, 106 (1988), p. 29-45.
- Janet H. JOHNSON, *The Demotic Verbal System*, Chicago, 1976.
- Fr. JUNGE, *Zum Funktion des sdm.hr.f*, dans *JEA*, 58 (1972), p. 133-139.
- , *Late Egyptian Grammar: An Introduction*, trad. de Fr. JUNGE, *Neuägyptisch. Einführung in die Grammatik*, Wiesbaden, 1996 par D. WARBURTON, Oxford, 2001.
- Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, 4^e éd., Paris, 1999.
- G. LAKOFF, *Women, Fire, and Dangerous Things. What Categories Reveal about the Mind*, Chicago, 1987.
- B. LAYTON, *A Coptic Grammar with Chrestomathy and Glossary. Sahidic Dialect*, Wiesbaden, 2000.
- Nicole LE QUERLER, *Typologie des modalités*, Caen, 1996.
- A. LOPRIENO, *Topics in Egyptian Negations*, dans *Gedenkschrift Peter Behrens*, éd. par Daniela MENDEL & U. CLAUDI, Cologne, 1991, p. 213-235.
- , *Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction*, Cambridge, 1995.
- M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, Liège, 1999.
- Fr. NEVEU, *Grammaire du néo-égyptien : la langue des Ramsès*, Paris, 1996.
- , *La particule hr en néo-égyptien. Étude synchronique*, Paris, 2001.
- H. NØLKE, *La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels il semble que et il paraît que*, dans *Langue française*, 102 (1994), p. 84-95.
- Elsa ORÉAL, *Les marques de la cohérence textuelle en égyptien ancien*, 2 vol., Paris, 2000 [thèse non publiée de l'ÉPHÉt. sous la direction de P. Vernus].
- F. R. PALMER, *Mood and Modality*, 2^e éd., Cambridge, 2001.
- Gilberte PIÉRAUT-LE BONNIEC, *Le raisonnement modal. Étude génétique*, Paris, 1974.
- H. J. POLOTSKY, *Grundlagen des koptischen Satzbaus, Zweite Hälfte*, Atlanta, 1990.
- G. POSENER, *Le conte de Néferkarè et du général Siséné (recherches littéraires, VI)*, dans *RdÉ*, 11 (1957), p. 119-137.
- Th. RITTER, C.R. de P. VERNUS, *Future at Issue*, dans *LingAeg*, 2 (1992), p. 177-187.
- W. SCHENKEL, C.R. de P. VERNUS, *Future at Issue*, dans *OLZ*, 87 (1992), p. 377-380.
- R. S. SIMPSON, *Demotic Grammar in the Ptolemaic Sacerdotal Decrees*, Oxford, 1996.
- P. VERNUS, *Entre néo-égyptien et démotique : la langue utilisée dans la traduction du rituel de repousser l'agressif (Étude sur la diglossie, I)*, dans *RdÉ*, 41 (1990), p. 153-208.

—, *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian : Studies in Syntax and Semantics*, New Haven, 1990.

E. F. WENTE, *Some Remarks on the hr.f Formation in Late Egyptian*, dans *Studies Presented to Hans Jakob Polotsky*, éd. par D. W. Young, Beacon Hill, 1981, p. 528-545.

W. WESTENDORF, *Grammatik der medizinischen Texte (Grundriss der Medizin der Alten Ägypter VIII)*, Berlin, 1962.

J. WINAND, *Études de néo-égyptien, I. La morphologie verbale*, Liège, 1992.

—, *À la croisée du temps, de l'aspect et du mode. Le conjonctif en néo-égyptien*, dans *LingAeg*, 9 (2001), p. 293-329.

—, *Aspectualité et actionnalité. Essai sur la temporalité en égyptien ancien*, 2 vol., Liège, 2001 [non publié].

—, *Les décrets oraculaires pris en l'honneur d'Henouttaouy et de Maâtkarê (X^e et VII^e pylônes)*, dans *Karnak XI*, p. 603-703.

G. H. VON WRIGHT, *An Essay in Modal Logic*, Amsterdam, 1951.